COMMUNIQUE DE MGR FELLAY

LU PAR L'ABBE NELY LE 4 MARS 2012

A LA CHAPELLE SAINT-ANTOINE DE LA PARATA (AJACCIO)

Suite à la décision de Monsieur l'abbé Mercury de faire confirmer certains membres de la communauté dont s'occupe la Fraternité en Corse, par Monseigneur Bonfils le 11 mars prochain, le Supérieur général, Monseigneur Fellay, me prie de vous communiquer ce qui suit :

Monseigneur Fellay demande expressément l'annulation de la cérémonie prévue pour le 11 mars prochain. Il annonce qu'il maintient sa venue prévue en mai pour conférer lui-même le sacrement de confirmation aux fidèles de La Parata.

Les membres de la communauté qui présenteraient leurs enfants à Monseigneur Bonfils et qui persisteraient dans cette attitude ne pourront plus recevoir les sacrements et les secours des prêtres de la Fraternité Saint-Pie X. Car ils accepteraient de facto dans une logique implacable les erreurs sur la nouvelle messe et sur le concile dont Monseigneur Bonfils se veut le représentant. Monseigneur Bonfils allant jusqu'à refuser l'existence même de la Fraternité, ces fidèles dénieraient à leurs prêtres le droit d'exercer leur ministère au nom du droit de nécessité qu'ont engendré ces erreurs.

Dans un tel cas, Monsieur l'abbé Mercury, membre perpétuel de la Fraternité, s'exposerait aux mesures les plus graves prévues par le Droit, qui pourraient aller jusqu'à l'exclusion de la société. Les raisons de cette décision vous.ont été clairement exposées par Monsieur l'abbé Radier dimanche dernier, il n'est pas besoin d'y revenir aujourd'hui.

Il est donc demandé une dernière fois à Monsieur l'abbé Mercury et aux fidèles de La Parata de prévenir Monseigneur Bonfils de bien vouloir annuler cette cérémonie qu'il ferait en outre contre le droit actuel de l'Eglise concernant les fidèles de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X. Les arguments retenus par Monseigneur Bonfils ne valent que si les fidèles acceptent les erreurs que nous rejetons au nom de la foi catholique ; ils cesseraient par conséquent de reconnaître les prêtres de la Fraternité comme leurs pasteurs légitimes dans cette crise sans précédent qui secoue la barque de Pierre.

Quoi qu'il en soit, les Supérieurs de la Fraternité s'engagent à continuer à secourir les fidèles qui attendront la venue de Monseigneur Fellay pour confirmer leurs enfants. Ils prendront dès dimanche prochain toutes les dispositions nécessaires pour célébrer la sainte messe et conférer les sacrements comme ils l'ont fait jusqu'à ce jour.

Il nous reste à déplorer la division profonde de la communauté qu'occasionnerait inévitablement le maintien de la venue de Monseigneur Bonfils à La Parata le 11 mars prochain.

Comptant sur votre compréhension et sur la sienne dans ce refus que nous sommes obligés de maintenir dans l'état actuel de nos relations avec les autorités romaines, nous l'assurons de notre prière comme nous l'avons fait ce matin au Canon de la messe.

© a-crucetta.fr

Source: bulletin A Crucetta n° 83